

Rattachement du SSIAD à l'hôpital de Vic : décision de l'ARS repoussée au 12 décembre



Rattachement du SSIAD à l'hôpital de Vic : décision de l'ARS repoussée au 12 décembre

Lundi soir, la CGT du Gers, l'Union Syndicale départementale de la Santé CGT et l'Union locale CGT de Vic-Fezensac, avaient organisé une réunion publique au sujet du devenir du SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) de Vic-Fezensac / Eauze.

L'ARS Occitanie devait se prononcer le 18 novembre sur le repreneur du SSIAD.

Deux repreneurs se sont manifestés, la clinique Pasteur, entreprise privée toulousaine à qui l'ARS du Gers a confié en juillet 2021 la responsabilité du SSIAD et l'hôpital de Vic-Fezensac.

Après avoir été repoussée une première fois d'août à novembre, cette décision est de nouveau décalée au 12 décembre.

Les responsables de la CGT ont dressé **un récapitulatif de la situation.**

Ils ont rappelé qu'1 personne sur 3 a plus de 60 ans dans notre département et que la question de l'accompagnement des personnes en situation de dépendance est très concrète dans tous les foyers du Gers.

2 personnes sur 3 dans le département du Gers vivant dans une commune rurale, la population a d'autant plus besoin de ce service.

Sur le secteur de Vic-Fezensac et Eauze, cette mission était confiée à une association dont les dysfonctionnements de la direction ont entraîné le retrait par l'ARS en août 2021 de la responsabilité du SSIAD.

Plutôt que de le transférer, comme on aurait pu s'y attendre de la part d'une institution publique comme l'ARS, au service public, l'ARS a fait appel à une entreprise toulousaine, la clinique Pasteur.

Cette clinique Pasteur est une entreprise qui a un chiffre d'affaires s'élevant à plusieurs centaines de millions d'euros et qui emploie entre 2000 et 3000 salariés.

Une entreprise aussi importante doit rendre des comptes à ses financeurs et pour cela, elle va réduire le personnel, diminuer la qualité des soins et réduire le nombre de prises en charge.

On a en mémoire les récents scandales ORPEA, Korian, Domusvi.

La revendication de la CGT était le retour du SSIAD dans le domaine public.

Après une première réunion publique d'information en octobre 2021, une pétition a été proposée sur les marchés et a obtenu en peu de temps plus de 1000 signatures qui ont été apportées à l'ARS.

Une solution de reprise par l'hôpital de Vic se dessinait en même temps que le soutien de la population s'affirmait.

Le 31 mars, le conseil de surveillance présidé par Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac, a validé à l'unanimité **la motion de rattachement du service du SSIAD à l'hôpital de Vic-Fezensac.**

Par la suite, les responsables de la CGT ont rencontré les personnels du SSIAD gérés par l'administration provisoire et ont pu constater de **nombreuses défaillances** : turn-over incessant, conduisant la direction provisoire à faire appel à des personnels sans qualification ni formation, conditions de travail dégradées, amenant ces personnels à régulièrement démissionner, manque de personnel ne permettant plus de remplir les planning de visites, absence de gestion et de priorisation de ce manque d'effectif, laissant les usagers sans aides-soignantes, décentralisation du siège de l'administration provisoire à Dému, augmentant pour les personnels le temps passé sur les routes, diminuant mécaniquement le temps passé avec les usagers...

Au contraire, l'hôpital de Vic présente un dossier solide qui a été soigneusement préparé par la directrice.

Nathalie Anthoine, infirmière à l'hôpital et secrétaire CGT, souligne que ce rattachement sera d'autant plus pertinent qu'il permettra une continuité de soins pour les patients en service SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) à l'hôpital.

Elle rajoute que beaucoup de personnes qui ont démissionné du SSIAD par rapport aux conditions de travail sont prêtes à revenir au SSIAD s'il est rattaché à l'établissement.

Pour la CGT, il est incompréhensible que l'ARS ne soutienne pas un dossier qui fait l'unanimité tant auprès de la population qu'auprès des élus qui l'ont toujours soutenu, comme le confirme Barbara Neto, maire, présente à la réunion.



Dans le département du Gers, les SSIAD sont rattachés au service public. Pourquoi Vic ferait-il exception ?

Contrairement à 2021, une solution publique existe.

Cette date du 12 décembre établie par l'ARS avec une prise en charge effective fixée au 13 décembre engendre quelques inquiétudes : il est difficile de se retourner d'un point de vue logistique en 24 heures... Le choix serait-il déjà fait?

La CGT compte mettre à profit ce délai supplémentaire de trois semaines pour repartir au combat et faire en sorte que soit retenue la solution vicoise.